

Conclusion

Soumis par Luc Chamberland
05-02-2008
Dernière mise à jour : 12-02-2008

Le RPM communautaire est guidé par les valeurs du secteur communautaire autonome et voit aux intérêts des membres dans le secteur en développement qu'est la publicité.

Le RPM communautaire n'est pas motivé par des impératifs de profit, mais par le souci d'une équité dans l'octroi des contrats pour les membres et celui d'offrir le meilleur service à un moindre coût. Enfin, le RPM communautaire travaille constamment à la satisfaction de la clientèle qui effectue les placements publicitaires dans notre réseau.